



Débouchés



La Licence professionnelle offre les compétences techniques opérationnelles indispensables pour occuper les fonctions de Collaborateur de notaire (anciennement Clerc de notaire). Technicien du Droit qui rédige les actes, rassemble les pièces administratives nécessaires, suit les dossiers et parfois reçoit les clients. Les responsabilités du collaborateur dépendent du niveau de ses connaissances en Droit et de son expérience.

Evolution possible vers le diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (1 an) constituant une spécialisation pour les juristes rédacteurs d'actes exerçant au sein d'un office notarial.



Licence professionnelle Métiers du Notariat

Formation professionnalisante en 1 an pour devenir Collaborateur de notaire (anciennement Clerc de notaire)

Solide formation juridique garante d'un débouché professionnel rapide pour exercer un métier aux multiples facettes

Contacts

Secrétariat :

Antenne universitaire de Droit d'Alençon

Site universitaire d'Alençon-Damigny

Entrée Nord - 61250 DAMIGNY
Tél. : 02 33 80 29 50

<http://droit-unicaen.fr>

droit.alencon@unicaen.fr



Conditions d'accès

En formation initiale

- Candidats titulaires d'un diplôme Bac + 2 (2^e année de Licence de Droit, 2^e année de Licence d'AES, DUT carrières juridiques, DEUST Droit immobilier, BTS professions immobilières, BTS notariat ou validation d'études).

En formation continue

- Employés d'études notariales, candidats demandeurs d'emploi ou toutes personnes souhaitant une requalification, titulaires ou non de l'un des diplômes ci-dessus.

➔ Retrait des dossiers de candidature à partir du 1^{er} avril

Organisation

Dans les locaux de l'Antenne universitaire de Droit d'Alençon, relevant de l'Université de Caen Normandie.

Enseignements dispensés par :

- Des universitaires,
- Des professionnels du Notariat.

Semaines d'enseignement, de septembre à décembre, Projet tutoré et stage de 16 semaines en étude notariale, à compter de fin janvier.

Enseignements

La licence professionnelle offre la possibilité d'accéder à une formation pratique et théorique en phase avec les attentes des études notariales.

Enseignements juridiques théoriques (280 h)

Travaux pratiques (45 h)

Projet tutoré (3 semaines : à partir de fin janvier).

Elaboré par chaque étudiant, sous la direction d'un notaire.

Objectif : travailler sur un ou plusieurs dossiers traités à l'étude.

Stage en étude notariale (13 semaines : à partir de mi-février).

Soutenance de projet tutoré et rapport de stage en présence d'un universitaire et d'un professionnel du notariat.

Programme

- Contrats spéciaux : vente d'immeuble, opérations sur fonds de commerce, droit des baux
- Droit des sûretés
- Droit des sociétés
- Régimes matrimoniaux et libéralités
- Droit des successions
- Droit public notarial : publicité foncière, fiscalité notariale, droit de l'urbanisme, déontologie et organisation de la profession
- Anglais juridique
- Négociation immobilière
- Droit des biens
- Remise à niveau (selon les cas)
- Projet tutoré
- Rapport de stage